



SMC
SARL au capital de 5 000€ - RCS MONTAUBAN 809 521 974
Siège social : 9 Place des Récollets 82200 MOISSAC
Tél : 05 63 05 05 50
E-mail : moissac@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 13 décembre 2019

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

| Prix de vente | Honoraires TTC |
|-----------------------|----------------|
| 0 à 30 000 € | Fixe 3 000 € |
| 30.001 à 50 000 € | 10 % |
| 50.001 à 75.000€ | 9 % |
| 75.001 € à 95.000 € | 8 % |
| 95 001 € à 135 000 € | 7,5 % |
| 135 001 € à 155 000 € | 7 % |
| 155 001 € à 185 000 € | 6,5 % |
| 185 001 € à 225 000 € | 6 % |
| 225 001 € - 350 000 € | 5,5 % |
| Sup 350 001€ | 5 % |

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

***Cas particulier** → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraire ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : FR20809521974 – Titres professionnels : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte professionnelle n°CPI 8201 2019 000 039 579 délivrée par la CCI de Montauban et du Tarn et Garonne 82 000 MONTAUBAN 53/61 avenue Gambetta – Activités : Transaction et Gestion – Garantie financière Transaction : CEGC 16 rue Hoche Kupka B TSA39999 92919 – Paris La Défense cedex Garantie financière Gestion : CEGC 16 rue Hoche Kupka B TSA39999 92919 - Paris La Défense cedex Garantie –

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*) cf votre carte professionnelle.



SMC

SARL au capital de 5 000€ - RCS MONTAUBAN 809 521 974

Siège social : 9 Place des Récollets 82200 MOISSAC

Tél : 05 63 05 05 50 - E-mail : moissac@laforet.com

Locations – Barème à compter du 13 décembre 2019

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail état des lieux d'entrée:**

**6 % TTC du montant du loyer annuel hors charges, soit 5 % HT à la charge du bailleur
6 % TTC du montant du loyer annuel hors charges, soit 5 % HT à la charge du locataire**

Honoraires pour les autres baux :

Professionnels :

10 % TTC du loyer annuel, soit 8 % HT à la charge du preneur, correspondant à la visite du logement, la constitution du dossier.

Commerciaux :

Voir honoraires notaires

Gestion locative – Barème à compter du 13 décembre 2019

Honoraires de gestion:

6.40 % HT du loyer annuel, soit 7.68 % TTC à la charge du bailleur.

Prestations particulières – Barème à compter du 13 décembre 2019

Honoraires d'état des lieux de sortie : 150 € TTC à la charge du bailleur

Honoraires de constitution d'un dossier contentieux : 150 € TTC

Honoraires de gestion d'un sinistre d'assurance : 150 € TTC

Honoraires de renouvellement de bail commercial : 150 € TTC

Dossier d'estimation sans prise de mandat : 120 € TTC

N° TVA intra-communautaire : FR20809521974 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier (et administrateur de biens) – Carte professionnelle : n°CPI 8201 2019 000 039 579 délivrée par la CCI de Montauban et du Tarn et Garonne 82 000 MONTAUBAN 53/61 avenue Gambetta – Activités : Transaction et Gestion) - Garantie financière Transaction : CEGC 16 rue Hoche Kupka B TSA39999 92919 – Paris La Défense cedex Garantie financière Gestion : CEGC 16 rue Hoche Kupka B TSA39999 92919 - Paris La Défense cedex Garantie –

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante(*) cf carte professionnelle.